

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

Le Doubs, riche de ses espaces naturels, de son positionnement dans le grand arc alpin et au cœur du Massif du Jura, et de son patrimoine de qualité, peut prétendre à la structuration d'une véritable économie touristique gage de dynamisme pour l'ensemble des territoires. Le Département ambitionne la création d'emplois et d'activités non délocalisables en structurant mieux encore cette filière dans le respect du développement durable des territoires, en s'appuyant notamment sur le nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique (SDDT).

L'activité touristique représente dans le Doubs l'équivalent de 20 000 habitants permanents et les effets socio-économiques positifs liés à l'aspect transversal de cette filière, soit 278 millions d'euros de dépenses touristiques et 7 000 emplois sur le Département (source : Direction du Tourisme – Ministère des Transports de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer) et ses impacts sur l'aménagement solidaire et durable du territoire départemental ont amené le Conseil général à engager cette révision dans le cadre de l'élaboration du projet Doubs 2017.

Par la mise en place de ce schéma, le Département poursuit une ambition reposant sur des valeurs d'identité, de reconnaissance, de performance, d'excellence et de durabilité, traduisant une volonté partenariale forte de « faire plus et mieux de tourisme ensemble » pour un tourisme porté par les territoires, tourné vers le client et la qualité, soutenu par l'ensemble des forces vives, acteurs professionnels et institutionnels, habitants, dans une dynamique mobilisatrice et fédératrice.

La démarche du Département en faveur d'une économie touristique durable s'appuie sur l'exigence de transmettre aux générations futures un patrimoine touristique protégé et enrichi. A ce titre, le Département peut jouer un rôle actif aux niveaux régional et national, participer aux réflexions nationales en la matière et se positionner comme territoire d'innovation et d'expérimentation.

En mobilisant l'ensemble des forces vives de l'économie touristique du département, le Conseil général :

- veut donner une nouvelle impulsion pour franchir un nouveau palier de développement en termes de retombées touristiques sur le territoire départemental,
- veut installer le Doubs comme une destination touristique qui capitalise sur ses points forts en plaçant notamment la valeur et la richesse humaines comme un avantage concurrentiel à travers un positionnement de « Promesse tenue, service rendu, 100 % satisfait » et qui place ce territoire en destination incontournable de la Franche-Comté,
- instaure une nouvelle dynamique partagée par tous, dans une logique de projet pour un tourisme durable et solidaire, économiquement profitable, socialement équitable et écologiquement responsable, harmonieusement réparti entre les territoires dans le respect de « leurs différences ». Celles-ci constituent en effet autant de valeur ajoutée touristique sur l'ensemble de l'année, qu'elles valorisent et préservent les richesses naturelles, culturelles, patrimoniales, paysagères et humaines, en cohérence et en partenariat infra et supra départemental.

Le projet Doubs 2017, dans son approche d'économie touristique, repose sur le Schéma départemental de développement touristique élaboré en lien étroit avec l'ensemble des partenaires et acteurs touristiques du département dont les ambitions sont les suivantes.